

FORMATIONS LIEES A LA RADIOPROTECTION

Formation de Sensibilisation à la Radioprotection

Contexte

➤ Conformément au décret n° 2003-296 du 31 mars 2003 et à l'article 231-89 du code du travail relatif à la protection des travailleurs contre les dangers des rayonnements ionisants: cette formation porte sur:

-les risques liés à l'exposition aux rayonnements ionisants et aux procédures générales de radioprotection à mettre en œuvre.

-les règles de prévention et de protection fixées par le décret.

Public

➤ Toute personne amenée à manipuler des sources de rayonnements ionisants.

➤ toute personne amenée à intervenir dans des locaux classés.

Objectifs et contenu

➤ Permettre au personnel:

-D'acquérir des connaissances de base sur la radioactivité et la radioprotection

-D'être capable de reconnaître, d'analyser, de quantifier les dangers, les nuisances et les risques inhérents aux travaux effectués sous rayonnements ionisants,

-De mettre en place une protection et une prévention intégrée associant la sécurité du travail et la qualité des résultats,

-D'utiliser les appareils de radioprotection usuels (mesures, contrôles...),

-De comprendre la gestion des déchets radioactifs,

-D'avoir des références législatives applicables dans les domaines de la radioprotection de l'homme et de l'environnement.

Radioprotection Pratique:

➤ Etude d'un poste de travail:

-estimation du risque

-Règles de sécurité

-Ecran-balisage

-dosimétrie

-utilisation des détecteurs

-Contrôles techniques en radioprotection.

Documents fournis:

-Support de cours.

Validation:

➤ Fourniture d'un certificat de stage.

Formation à renouveler au moins tous les 3 ans en référence à l'article R 231 – 89 du code du travail.

Durée:

Selon le contenu et le type de sources manipulées: par journée (7h) ou par demi-journées (4 h).

Déroulement de la formation

Les formations sont limitées à 12 stagiaires par session.

Formateurs

Les animateurs de la formation sont soit, les formateurs certifiés pour la formation Initiale « Personne Compétente en Radioprotection », soit des animateurs expérimentés dans le domaine de la radioprotection.

Autres formations dispensées par CERAP

-Formations Initiales de la Personne Compétente en Radioprotection,

-Formations de Renouvellement

Votre contact : Isabelle Joalland

CERAP Ile de France

Les Algorithmes Bâtiment Aristote

91194 GIF SUR YVETTE Cedex

Tél : 01 69 85 37 16 Fax : 01 69 85 32 71

Email : formation.idf@cerap.fr

Siège social - ZI de Digulleville - 50442 BEAUMONT HAGUE

Siret : 344 237 011 00012 – RCS Cherbourg

Tél : 02 33 01 52 62 - Fax : 02 33 01 81 59

Site : www.cerap.fr - Mel : cerap@cerap.fr

FP022C